

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019 À 18 HEURES 30**

N° DEL2019\_175 : MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CHEMINEMENT EXTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE AMALRIC - DEMANDE DE SUBVENTION

#### **L'an deux mille dix neuf, le neuf octobre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 9 octobre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

#### **Membres présents non votants** :

Madame Agnès BRU, messieurs Philippe MARAVAL, Philippe GRANIER

#### **Membres excusés** : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Pierre DOAT (pouvoir à Claude JULIEN), Bruno CRUSEL (pouvoir à Laurence PUJOL), Marie-Louise AT (pouvoir à Geneviève PEREZ), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Jean ESQUERRE (pouvoir à Louis BARRET)

**Votants : 45**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2019**

**N° DEL2019\_175 : MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CHEMINEMENT  
 EXTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRE AMALRIC - DEMANDE DE  
 SUBVENTION**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

**Monsieur Eric GUILLAUMIN, rapporteur,**

Lors du Conseil communautaire du 2 juillet 2019, vous avez approuvé le plan de financement de la mise en accessibilité du cheminement extérieur de la médiathèque Pierre Amalric à Albi.

Pour permettre l'octroi de la subvention à hauteur de 80 %, les services de l'Etat ont demandé à la collectivité de délibérer pour approuver l'avant-projet définitif de l'opération et de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la dotation générale de décentralisation Bibliothèques.

Dans ce cadre, afin de permettre la mise en œuvre de cette opération, je vous demande :

- d'approuver l'avant-projet définitif d'un montant de 250 k € H.T.
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

<b>DÉPENSES HT</b>		<b>RECETTES HT</b>	
Travaux de mise en accessibilité du cheminement extérieur	250 000 €	Etat (80%) DRAC DGD Bibliothèques	200 000 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois (20%)	50 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 000 €</b>		<b>250 000 €</b>

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la Dotation Générale de Décentralisation Bibliothèques,

- d'autoriser madame la présidente à procéder à la signature de tout acte y afférent et accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération,

**Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 24 septembre 2019,

CONSIDÉRANT l'intérêt général de créer un cheminement extérieur adapté à tous

les publics sur le site de la médiathèque Pierre Amalric à Albi, entre le parking et le parvis,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

<b>DÉPENSES HT</b>		<b>RECETTES HT</b>	
Travaux de mise en accessibilité du cheminement extérieur	250 000 €	Etat (80%) DRAC DGD Bibliothèques	200 000 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois (20%)	50 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 000 €</b>		<b>250 000 €</b>

**SOLLICITE** les subventions prévues au plan de financement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la Dotation Générale de Décentralisation Bibliothèques,

**AUTORISE** madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

**DIT QUE** dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,  
Fait le 9 octobre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL